

# Énoncé de réaction - Saumon atlantique, population des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse

8 décembre, 2011

**Nom commun** : Saumon atlantique, population des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse

**Nom scientifique** : *Salmo salar*

**Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)** : En voie de disparition

**Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation** : Le ministre des Pêches et des Océans engagera des consultations avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Saumon atlantique, population des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse, à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme en voie de disparition. Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Saumon atlantique, population des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse, au gouverneur en conseil dès la fin des consultations.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

**Justification de la désignation par le COSEPAC** : Cette espèce a besoin de rivières ou de cours d'eau clairs, tempérés et bien oxygénés pour la reproduction et les quelques premières années d'alevinage. Les saumons juvéniles plus âgés et les adultes entreprennent de longues migrations pour se nourrir dans l'Atlantique Nord. Cette population se reproduit dans les rivières de la côte atlantique, depuis le nord-est de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse jusqu'au cap Split, dans la baie de Fundy. En trois générations, les nombres d'individus de petite taille (qui n'ont passé qu'un hiver en mer) et d'individus de grande taille (qui ont passé plusieurs hivers en mer) ont connu un déclin au cours des trois dernières générations d'environ 59 % et de 74 % respectivement, ce qui représente un déclin net du nombre total d'individus matures d'environ 61 %. Cette diminution fait suite aux déclinés encore plus importants qui se produisaient auparavant depuis très longtemps. Au cours du dernier siècle, le frai a été observé dans 63 rivières, mais un récent relevé (2008) a permis de trouver des juvéniles dans seulement 20 des 51 rivières examinées. Une rescousse en provenance des régions voisines est improbable, car celles-ci abritent des populations gravement épuisées et génétiquement dissemblables. Cette population a souffert historiquement de la présence des barrages, qui ont entravé la migration de fraie et ont inondé l'habitat de fraie et d'alevinage; elle est également touchée par d'autres effets d'origine humaine, comme la pollution et l'exploitation forestière, qui ont réduit ou dégradé les habitats dulcicoles. L'acidification des habitats dulcicoles causée par les pluies acides constitue une menace majeure continue, tout comme le faible taux de survie en mer, lié à des changements substantiels mais encore peu compris dans les écosystèmes marins. Il y a quelques piscicultures de saumon dans ce secteur qui pourraient mener à des effets nuisibles liés au croisement ou aux interactions écologiques avec les saumons d'élevage échappés des piscicultures.

**Présence au Canada** : Nouvelle-Écosse , Océan Atlantique

**Ministre(s) compétent(s)** :

Ministre des Pêches et des Océans

**Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s)** :

Nouvelle-Écosse

**Loi(s) fédérale(s) pertinente(s)** : La pêche est gérée et les poissons et les habitats des poissons sont protégé en vertu de la Loi sur les pêches.

**Activités de conservations en cours** : Comme mesure de gestion, le MPO a fermé, en 2010 et 2011, la pêche du saumon de l'Atlantique à la canne au moulinet dans toutes les rivières des Hauts plateaux du Sud. De plus, pour prévenir la pêche illégale du saumon de l'Atlantique avec remise à l'eau dans d'autres pêches, on a fermé, en juin 2011, la pêche à la canne au moulinet dans plusieurs fosses de saumon importantes et sections de la rivière dans ce secteur. Le MPO surveille annuellement l'abondance de saumons de l'Atlantique dans deux rivières de la région des Hauts plateaux du Sud. Notamment, il évalue les remontes d'adultes et de géniteurs, la densité des saumons juvéniles dans les rivières et le nombre de saumoneaux quittant la rivière. D'autres rivières font l'objet d'une surveillance au moyen de la pêche à l'électricité. Un certain nombre de groupes d'intendance participent à des projets visant à rétablir et à améliorer l'habitat du saumon dans cette unité désignable. De plus, le MPO collabore avec des universités locales dans le cadre d'un projet visant à suivre le saumon adulte et juvénile en vue de mieux comprendre les questions liées à la mortalité de cette population.